



France Rénov' : un nouveau service public pour rénover son logement à compter du 1er janvier 2022

Publié le 08 novembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Illustration 1

Crédits : © bilanol - stock.adobe.com

À compter du 1^{er} janvier 2022, le nouveau service public unique *France Rénov'* mis en place par le ministère de la Transition écologique, accompagnera les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Prévu dans le cadre de loi climat et résilience, ce service donnera des conseils neutres, gratuits et personnalisés. L'aide *Habiter mieux sérénité* deviendra *MaPrimeRénov' Sérénité*.


 **Ajouter à mon calendrier** (<https://www.service-public.fr/particuliers/download-echeance-actu-ics-calendar/A15305>)

Le nouveau service public *France Rénov'* a pour objectifs de donner aux usagers, un égal accès à l'information, les orienter tout au long de leur projet de rénovation et assurer une mission sociale auprès des ménages aux revenus les plus modestes.

Les informations et conseils délivrés faciliteront la mobilisation des aides financières et permettront de guider les ménages vers des professionnels compétents en s'appuyant sur :

- un site internet unique france-renov.gouv.fr qui réunira des informations nécessaires au projet de rénovation, un outil de simulation sur les aides financières disponibles, un annuaire des artisans qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ;
- un numéro de téléphone national unique (0 808 800 700) pour joindre les conseillers *France Rénov'* ;
- un réseau de plus de 450 guichets uniques *Espaces Conseil France Rénov'* réparti sur l'ensemble du territoire. Ce réseau va rassembler les Espaces Conseil FAIRE et les Points rénovation information de l'Anah (PRIS), et poursuivra son développement en partenariat avec les collectivités locales.

Les ménages souhaitant rénover leur logement pourront être accompagnés, par un interlocuteur de confiance : *Mon Accompagnateur Rénov'*. Ce dernier aura pour mission de simplifier le parcours de travaux, grâce à un suivi pluridisciplinaire tout au long du projet : technique, administratif, financier, voire social le cas échéant.

 **À savoir** : Dès le 1^{er} janvier 2022, l'aide *Habiter mieux sérénité* permettant de soutenir la rénovation énergétique des ménages les plus modestes, et prioritairement ceux habitant dans des passoires thermiques par une rénovation globale deviendra *MaPrimeRénov' Sérénité*, grâce à :

- des taux de financement avantageux pour inciter à des travaux ambitieux, jusqu'à 50 % des travaux réalisés, plafonnés à 30 000 €, cumulable avec des primes spécifiques et des aides des collectivités locales ;
- un gain énergétique minimum de 35 %, attesté par une évaluation énergétique ;
- un accompagnement individuel systématique ;
- la possibilité de bénéficier à partir du 1^{er} juillet 2022, [des primes CEE par geste](https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie) ou de [la prime CEE Coup de pouce rénovation performante](https://www.ecologie.gouv.fr/coup-pouce-renovation-performante-dune-maison-individuelle).

Le barème des aides *MaPrimeRénov'* est maintenu au 1^{er} janvier 2022, les logements éligibles sont ceux de plus de 15 ans. Une enveloppe budgétaire de 2 milliards d'euros sera consacrée à cette prime en 2022.

Et aussi

- **Diagnostics immobiliers** : où trouver un diagnostiqueur certifié ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17376>)
- **Diagnostic immobilier** : diagnostic de performance énergétique (DPE) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16096>)
- **Rénovation énergétique** : élargissement des bénéficiaires de *MaPrimeRénov'* (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14346>)
- **Diagnostic de performance énergétique** : quelles évolutions ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14841>)

Pour en savoir plus

- **Rénovation de l'habitat** : Lancement de France Rénov', un service public unique pour simplifier le parcours des Français (<https://www.ecologie.gouv.fr/renovation-lhabitat-lancement-france-renov-service-public-unique-simplifier-parcours-des-francais>)
Ministère chargé du logement
- **Rénover son logement avec France Rénov'** (<https://www.gouvernement.fr/renover-son-logement-avec-france-renov>)
Premier ministre